

<p style="text-align: center;">RASSEMBLEMENT DEVANT LA DIRECTION ACADEMIQUE MERCREDI 19 NOVEMBRE – 14H</p>
--

Nous, enseignants des collèges Anne Frank (Antony), Jean Macé (Clichy), Gay Lussac (Colombes), Louis Pasteur (Gennevilliers) et Claude-Nicolas Ledoux (Le Plessis Robinson), ainsi que du lycée Guy de Maupassant (Colombes), nous sommes réunis jeudi 7 novembre, en présence des organisations syndicales départementales FO, SNES et SUD , afin de faire le point sur la situation .

Nous avons en effet appris récemment que 8 collèges et 39 écoles des réseaux réussite scolaire (RRS) sortent de l'éducation prioritaire en application de la circulaire du 4 juin 2014. Les conséquences sont une dégradation sans précédent des conditions d'enseignement à partir de la rentrée 2015 :

Dans les collèges

- **Baisse de l'ordre de 10% des DHG sur trois ans qui entrainera mécaniquement :**
 - **des suppressions de postes**
 - **des fermetures de classe**
 - **une augmentation des effectifs par classe**
 - **l'impossibilité de dédoublements dans certaines matières**
 - **la disparition de divers projets (classes sportives, classes théâtre, sections rugby ...)**
- **Perte de postes de CPE et de personnels de surveillance.**
- **Perte dans les trois ans à venir des bonifications liées à l'étiquetage « éducation prioritaire » pour les personnels (points donnant droit à valorisation pour les mutations) entrainant mécaniquement des vagues de départs dans des équipes éducatives nécessitant de la stabilité (estimées dans les 60% de départs dans certains établissements)**

Dans les écoles

- **Augmentation des effectifs par classe**
- **Fermetures de classes et regroupements d'écoles**
- **Perte de décharge de direction**
- **Perte de stabilité des équipes enseignantes**
- **Diminution des heures d'intervention des RASED**

Le sort réservé aux lycées du département classés « éducation prioritaire » sera quant à lui vraisemblablement connu, jeudi 11 décembre : la sortie du dispositif de plusieurs lycées est à craindre.

Dans ces conditions, il est clair que nous ne pouvons accepter une telle détérioration des conditions d'apprentissage, d'encadrement et de sécurité pour nos élèves. De même, nous ne pouvons croire aux promesses de moyens, sans un maintien des classements (REP) qui les justifient.

En conséquence, nous appelons avec les organisations syndicales départementales FO, SUD et CGT tous les établissements (collège, écoles et lycées) qui refusent leur sortie de l'éducation prioritaire à se rassembler le **mercredi 19 novembre à 14H devant le siège de la Direction académique (Nanterre)** pour exiger :

- **MAINTIEN DE NOS ETABLISSEMENTS EN EDUCATION PRIORITAIRE !**
- **MAINTIEN DE TOUS LES MOYENS !**